

COMMUNE DE VALLANGOUJARD

Travaux rue de Marines

Les travaux de voirie rue de Marines ont progressé de façon satisfaisante. L'objectif d'achever la réfection des trottoirs pour la rentrée sera atteint.

La municipalité remercie les riverains et les usagers pour leur compréhension face aux inévitables dérangements liés à cette lourde opération que nous avons conduite en période estivale pour limiter son impact.

La chaussée altérée par ces travaux sera refaite du 11 au 15 septembre. Cette section de la rue sera neutralisée de 8h à 18h durant ces cinq jours.

Pour compléter les dispositifs destinés à ralentir la vitesse des véhicules, une zone 30 sera instaurée sur la totalité de la rue de Marines.

Des emplacements de stationnement seront indiqués sur la chaussée d'une façon provisoire. Il est recommandé de les utiliser. Cela permettra d'évaluer leur positionnement, avant de fixer leur implantation définitive.

Le stationnement sur les trottoirs sera interdit.

L'élargissement des trottoirs étant destiné à sécuriser le cheminement des piétons, **toute gêne par un véhicule stationnant en infraction sur ces trottoirs constituera une mise en danger qui sera sanctionnée.**

Nous sollicitons à nouveau le Département sur les problèmes de sécurité de la partie de la rue de Marines au-delà de la rue du Moulin. La Municipalité demande que des travaux soient réalisés dès l'an prochain, au moins sur les deux passages où les trottoirs sont quasi-inexistants.

Secrétariat de mairie : une nouvelle organisation à la rentrée

Les horaires d'ouverture au public sont étendus (voir ci-dessus). La mise en place de services dématérialisés permet de nouvelles pratiques :

- Pour faciliter leurs démarches, les Vallangoujardois sont invités à adresser leurs demandes par mail au secrétariat ; la réponse, selon les cas, leur sera retournée par mail, ou par courrier, ou bien mise à disposition en mairie.
- La plupart des formulaires relatifs aux démarches administratives peuvent être téléchargés.
- Le site Internet communal fournit toutes indications utiles.
- Bien entendu, toute personnes souhaitant un conseil ou une aide sera accueillie en mairie.

Il est rappelé que tous les travaux de **construction, réfection, ravalement**, ainsi que tout **aménagement visible** sur les **bâtiments, clôtures, volets, fenêtres, portails...** doivent faire l'objet d'une **déclaration en mairie**.

Pour mémoire, les **passesports** et les **cartes d'identité** ne sont plus réalisés sur la Commune, mais seulement dans des communes plus importantes (Auvers-sur-Oise, Pontoise, Marines...).

Mairie

01 34 66 51 11

secretariat@vallangoujard.fr
http://www.vallangoujard.fr

Lundi	09h00 à 17h00
Mardi	09h00 à 17h00
Mercredi	09h00 à 12h00
Jeudi	09h00 à 17h00
Vendredi	09h00 à 12h00
Samedi	08h00 à 12h00

Agenda

- ✓ Samedi 9 septembre 16h - 18h
FORUM DES ASSOCIATIONS
organisé par le Foyer rural.

Horaires / tonte et travaux bruyants
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et fériés de 10h à 12h

Les **feux extérieurs** de toute nature (y compris de simples branchages, de palettes, etc...) sont strictement interdits.

Les **lingettes**, même biodégradables, ne doivent pas être jetées dans les WC, car elles obstruent les pompes de relevage de l'assainissement collectif, ce qui génère des odeurs.

Faites livrer en mairie vos achats sur Internet

Dans le cadre de la réorganisation du secrétariat, un nouveau service est expérimenté.

Vous pouvez vous faire livrer des **colis en mairie, 17 rue de Marines, sauf les mercredis et vendredis après-midi**, notamment pour vos achats faits sur Internet.

Prévenir le secrétariat par mail.